

Plan d'actions Bilan Carbone

Périmètres d'étude	Sources d'émissions	Nbre d'actions
Patrimoine et services communaux	1) Energie	8
	2) Déplacements de personnes	5
	3) Transport de marchandise	2
	4) Immobilisation	4
	5) Achats	3
	6) Gestion des déchets	3
Territoire d'Uccle	1) Déplacements de personnes	8
	2) Résidentiel	5
	3) Tertiaire	2
	4) Transport de marchandise	2
	- Consommation de biens	8
	Total	50

Liste des titres d'actions

Patrimoine et services communaux

1) Energie

Action 1.1 - Réduction des consommations électrique de 15%

Objectif : réduire les émissions liées aux consommations électriques nécessaires au fonctionnement des différents services de la Commune

Action 1.2 - Réduction de la température moyenne des bâtiments de 1°C

Objectif : Réduire les émissions liées au chauffage en adaptant la température en fonction des besoins réels.

Action 1.3 - Diminution des consommations de combustibles de 25%

Objectif : Réduire les consommations de combustibles fossiles de 25%

Action 1.4 - Installation de panneaux solaires photovoltaïques

Objectif : Utilisation d'énergie renouvelable pour les consommations électriques, réduction de la dépendance énergétique de la Commune.

Action 1.5 - Utilisation de 10% de chaleur thermique renouvelable

Objectif : Réduire la dépendance aux énergies fossiles de la commune en remplaçant progressivement les combustibles fossiles par des combustibles renouvelables tels que la biomasse.

Action 1.6 - Optimisation de l'espace disponible

Objectif : Optimisation des espaces de travail par rapport au nombre d'employé afin de réduire les espaces chauffés et éclairés.

Action 1.7 - Isolation des bâtiments pour atteindre une consommation de 80kwh/m²

Objectif : Réduction des consommations énergétiques grâce à une amélioration et une optimisation de l'isolation des bâtiments communaux.

Action 1.8 - Achat d'électricité verte - Action déjà mise en place

Objectif : Réduire les consommations d'électricité issue du nucléaire ou de centrale à charbon en optant pour un fournisseur d'électricité verte.

2) Déplacements de personnes

Action 2.1 - Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo

Objectif : Réduction des trajets domicile-travail en voiture et transfert modal vers des déplacements en transport en commun et en mode doux.

Action 2.2 - Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service

Objectif : Réduire les trajets en voiture effectués par les personnes se rendant à l'administration ou aux différentes activités organisées par la commune.

Action 2.3 - 25% des employés se rendent au travail en co-voiturage

Objectif : Réduction des déplacements effectués en voiture individuelle en favorisant la pratique du co-voiturage et en réduisant les émissions par personne.

Action 2.4 - Réduction de 50% des trajets du 3^{ème} âge en avion

Objectif : Réduction des trajets effectués en avion pour le 3^{ème} âge en privilégiant un autre mode de déplacement.

Action 2.5 - Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)

Objectif : Réduction des trajets en voiture vers l'école et transfert vers des trajets effectués en mode doux (marche et vélo).

3) Transport de marchandises

Action 3.1 - Réduction de la distance de livraison des marchandises de 30%

Objectif : Réduire les trajets effectués par les camions de livraisons se rendant à la Commune

Action 3.2 - Eco-gestion des véhicules de la Commune, réduction du nombre de véhicules et choix de véhicule consommant moins

Objectif : Réduire les émissions liées aux déplacements avec les véhicules appartenant à la commune. Optimisation de l'utilisation de ces véhicules.

4) Immobilisation

Action 4.1 - Diminution de 10% des émissions des immobilisations des bâtiments grâce à une meilleure gestion

Objectif : Réduire les émissions liées aux bâtiments appartenant à la Commune d'Uccle.

Action 4.2 : Réduction de 10% des émissions liées à la voirie

Objectif : Réduire les émissions liées à la voirie gérée par la Commune

Action 4.3 - Amélioration de la gestion du matériel informatique

Objectif : Réduire les émissions liées au matériel informatique de l'administration communale.

Action 4.4 - Amélioration de la gestion des véhicules et des machines afin de réduire les émissions de 15%

Objectif : Réduire les émissions liées aux véhicules et machines détenus par la Commune.

5) Achats

Action 5.1 - Réduction des émissions globales des biens achetés de 20%

Objectif : Réduire les émissions liées aux achats

Action 5.2 - Réduction des consommations de papier de 40%

Objectif : Réduire des émissions liées à la consommation de papier dans l'administration

Action 5.3 - Plan d'alimentation bas-carbone et bio dans l'enseignement

Objectif : Réduire les émissions liées aux repas servis dans l'enseignement

6) Gestion des déchets

Action 6.1 - Réduction e 40% des déchets de papier

Action 6.2 - Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie

Action 6.3 - Réduction des déchets pris en charge à la déchetterie de 10% - valorisation

Objectif : Réduire les émissions liées au traitement des déchets pris en charge à la déchetterie en réduisant les déchets jetés grâce à une valorisation de ceux-ci.

Action 6.2 - Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie.

Action 6.3 - Réduction de 10% de déchets pris en charge à la déchetterie

Territoire

1) Déplacements de personnes

Action 1.1 - Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation de la voiture en favorisant les déplacements en modes doux (marche et vélo).

Action 1.2 - Amélioration des services des transports en commun

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation de la voiture en favorisant l'utilisation des transports en commun pour les déplacements quotidiens.

Action 1.3 - Amélioration des services de transport ferroviaire en lien avec le RER

Objectif : réduire les émissions liées aux déplacements en voiture en améliorant l'offre des transports ferroviaire sur la Commune et en faisant un lien avec le développement du futur RER.

Action 1.4 - Transfert de 20% des déplacements en avion sur des courtes distances vers des déplacements en train

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation des avions via l'utilisation du train pour les déplacements de courtes distances.

Action 1.5 - 20% des déplacements domicile-travail se font en co-voiturage

Objectif : Réduction des émissions liées à l'utilisation de la voiture pour les trajets domicile-travail et décongestionnement des grands axes de la Commune.

Action 1.6 - Réduction des trajets scolaires en voiture

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation de la voiture pour les déplacements vers les écoles et transférer ces déplacements vers le bus et le vélo.

Action 1.7 - Mise en place d'un système d'auto-partage sur la Commune

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation de la voiture en permettant aux citoyens de revendre leur voiture et d'en louer une à prix avantageux.

Action 1.8 - Achat de véhicules émettant moins de CO2

Objectif : réduire les émissions liées à l'utilisation de véhicules en favorisant l'achat de voiture à faible émissions

2) Résidentiel

Action 2.1 - Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Objectif : réduire les émissions liées à la consommation d'électricité en adoptant des comportements responsables

Action 2.2 - Mise en place d'un Thermo Team

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux consommations de combustibles fossiles liées au chauffage.

Action 2.3 - Mise en place d'un ISOL Team Cette action a le même objectif que l'action précédente mais est axée sur l'isolation des logements.

Action 2.4 - 50% des futures constructions seront à basse consommation

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux consommations de combustibles fossiles liées au chauffage et aux consommations électriques.

Action 2.5 - Remplacement progressif des chaudières au gaz, fioul et charbon par des chaudières à combustibles renouvelables.

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux consommations de combustibles fossiles liées au chauffage en privilégiant l'utilisation de combustibles renouvelables.

3) Tertiaire

Action 3.1- Action de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'électricité

Objectif : réduire les émissions liées à la consommation d'électricité en adoptant des comportements responsables.

Action 3.2- Action sur la réduction des consommations liées au chauffage.

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux consommations de combustibles

fossiles liées au chauffage.

4) Transport de marchandise

Action 4.1- Transfert de 15% du fret routier entrant et sortant vers du fret ferroviaire

Objectif : Réduire les émissions de GES liées au transport routier de marchandises

Action 4.2- Mise en place de plate-forme de distribution aux abords de la commune en vue de réduire le fret interne

Objectif : Réduire les émissions de GES liées au transport routier de marchandises

Territoire

Consommation de biens

1 - Mise sur pied d'un groupement d'achat durable

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats

2 - Mise en place de centrale de location sur le territoire d'Uccle

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats en permettant aux citoyens de louer des outils et autres objets plutôt que de les acheter.

3 - Promotion de site Internet de location

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats en proposant la location de biens.

4 - Promotion des rayons bas-carbone dans les surfaces commerciales.

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats en favorisant l'achat de produits bas-carbone

5 - Sensibilisation à la consommation d'aliments bas-carbone dans les restaurants et les cantines

Objectif : Réduire les émissions de GES liées à la consommation alimentaire

6 - Mise en place d'une ressourcerie et promotion des achats de seconde main

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats en privilégiant la réparation et la réutilisation.

7 - Promotion de l'utilisation des matériaux de construction recyclés

Objectif : Réduire les émissions de GES liées à la construction et à la rénovation de bâtiments

8 - Développement de service d'entretien et de réparation de matériel en vue de l'allongement de la durée de vie.

Objectif : Réduire les émissions de GES liées aux achats en allongeant la durée de vie des électroménagers et de l'électronique.

(9 - Taxe mono-usage - Niveau Fédéral)

Objectif : Réduire les émissions de GES liées à l'utilisation de produits à utilisation unique.

(10 - Allongement progressif de la durée de garantie - Europe)

Objectif : Réduire les émissions de GES liées à l'utilisation de produits.
